



Mars
2015

DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

Rétinographie avec lecture différée

La rétinographie avec lecture différée est désormais **prise en charge par l'Assurance Maladie**.

Cette modalité de dépistage a été recommandée par la HAS comme **une des modalités de dépistage** dans des conditions de réalisation définies¹⁻².

Elle repose sur une **coopération** entre orthoptiste et ophtalmologiste.

Indication validée par la HAS¹⁻²

- ▶ Patient diabétique de moins de 70 ans
- ▶ Sans rétinopathie diabétique connue.

Avantages de la rétinographie avec lecture différée

La HAS souligne que la rétinographie avec lecture différée représente une **amélioration du service attendu importante** par rapport à l'interprétation en présence du patient :

- **des délais réduits** d'accès au dépistage
- **un examen mieux accepté** car réalisé sans mydriase par collyre

De plus, les actes nécessaires au dépistage sont facturés **sans reste à charge** le plus souvent³.

Ainsi, cette technique devrait vous permettre d'**améliorer le taux de dépistage** de la rétinopathie diabétique **dans votre patientèle**⁴.

¹ HAS – Juillet 2007. « Interprétation des photographies du fond d'œil, suite à une rétinographie ». www.has-sante.fr.

² HAS – Décembre 2010. « Dépistage de la rétinopathie diabétique par lecture différée de photographies du fond d'œil ». www.has-sante.fr.

³ Le reste à charge est au maximum de 7€ pour les patients non pris en charge à 100% et sans complémentaire santé.

⁴ Le taux de dépistage est un indicateur de la ROSP médecin traitant.



Circuit du dépistage par rétinographie avec lecture différée

